



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

EDF Renouvelables Technologies

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

EDF Renouvelables Technologies

Coeur Défense - Tour B - 100, Esplanade du Général de Gaulle - 92932 PARIS LA DEFENSE CEDEX

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

EDF Renouvelables Technologies

Coeur Défense - Tour B - 100, Esplanade du Général de Gaulle - 92932 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'associé unique de la société EDF Renouvelables Technologies,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EDF Renouvelables Technologies relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous ont été adressés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 mai 2023

KPMG SA



Catherine PORTA

Associée



COMPTES ANNUELS

EDF Renouvelables Technologies

Société par actions simplifiée unipersonnelle

**100 Esplanade du Général de Gaulle Coeur Défense - Tour B
92932 Paris la Defense Cedex**

SIREN : 444608574

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	454 922 703	454 917 703	5 000	1 725 922
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	454 922 703	454 917 703	5 000	1 725 922
Total Actif Immobilisé (II)	454 922 703	454 917 703	5 000	1 725 922
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	110 204		110 204	110 204
Autres créances	667 546	408 156	259 390	4 317 546
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	777 750	408 156	369 594	4 427 749
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	7 150		7 150	615 269
TOTAL Disponibilités	7 150		7 150	615 269
Charges constatées d'avance				
Total Actif Circulant (III)	784 900	408 156	376 744	5 043 018
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	455 707 603	455 325 859	381 744	6 768 940

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
Capital social ou individuel	dont versé : 94 114 900	94 114 900	94 114 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	52 200 000	52 200 000
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves		52 200 000	52 200 000
Report à nouveau		-308 514 130	-280 552 927
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-37 435 221	-27 961 203
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		29 032	29 032
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-199 605 419	-162 170 198
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			4 432 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			4 432 000
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières	dont emprunts participatifs : divers	199 954 745	164 438 017
TOTAL Dettes financières		199 954 745	164 438 017
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 230	46 934
Dettes fiscales et sociales		22 188	22 188
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL Dettes d'exploitation		32 418	69 122
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		199 987 163	164 507 138
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		381 744	6 768 940

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2022			Exercice 2021
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			1 777	3 669
Total des produits d'exploitation (I)			1 777	3 669
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			69 850	-26 491
Impôts, taxes et versements assimilés			3 388	4 103
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges			1 722	3 966 543
Total des charges d'exploitation (II)			74 960	3 944 155
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-73 182	-3 940 485
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			358 377	231 784
Reprises sur provisions et transferts de charges			44 783 502	25 035 943
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			45 141 879	25 267 727
Dotations financières aux amortissements et provisions			64 200 000	46 450 400
Intérêts et charges assimilées			4 544 715	2 884 915
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			68 744 715	49 335 315
RÉSULTAT FINANCIER			-23 602 836	-24 067 588
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-23 676 018	-28 008 073

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 086	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 710 135	46 871
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	7 713 221	46 871
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	21 472 424	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	21 472 424	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-13 759 203	46 871
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	52 856 878	25 318 267
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	90 292 099	53 279 470
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-37 435 221	-27 961 203

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Fiche d'identité de l'entreprise

Désignation de la société : EDF Renouvelables Technologies

Forme juridique : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 381 744 € et au compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de -37 435 221 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 28/04/2023.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Régulation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

La valeur brute des titres de participations est constituée par le coût d'achat augmenté des frais d'acquisition sur titres. La valeur d'inventaire des titres de participation repose sur une approche multicritère prenant en compte l'actif net des sociétés ainsi que leurs perspectives de développement. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de cette différence. Lorsque cette différence excède la valeur des titres, une provision pour dépréciation des prêts et des comptes courants est alors constituée. Une provision pour risque est éventuellement constituée lorsque la quote-part de situation nette négative de la filiale excède les avances ou créances accordées par la Société.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Charges à payer et produits à recevoir

Par simplification, l'ensemble des charges à payer, y compris les factures non parvenues, est comptabilisé hors taxes.

Continuité d'exploitation

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu pour l'établissement des comptes annuels malgré des capitaux propres négatifs de 199 605 419 € pour un capital social de 94 114 900 €, car la société bénéficie du soutien financier et stratégique de son actionnaire, qui assure le financement du projet au travers de prêts octroyés et/ou compte courant à hauteur de 199 954 745 €.

Faits marquants de l'exercice

EDF Renouvelables Technologies a participé à la recapitalisation de sa filiale EDF ENR PWT pour 43 231 K€ via une augmentation de capital par incorporation de créances liquides et exigibles. Compte tenue de la situation financière d'EDF ENR PWT, cette recapitalisation a été provisionnée à hauteur de 43 231 K€.

Cession filiale EDF STORE & FORECAST à EDF Développement en date du 01/07/2022.

Liquidation filiale NEXCIS en date du 12/01/2021, participation dans société inférieure à 10%. Régularisation opérée sur l'exercice 2022.

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun fait significatif n'est à signaler.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)						
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations			433 163 927		43 231 200	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL (IV)			433 163 927		43 231 200	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			433 163 927		43 231 200	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)						
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	agencements et aménagements des					
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements,					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations				21 472 424	454 922 703	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL (IV)				21 472 424	454 922 703	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				21 472 424	454 922 703	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables				Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)							
TOTAL GENERAL (I + II + III)							
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	29 032			29 032
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	29 032			29 032
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	4 432 000		4 432 000	
TOTAL (II)	4 432 000		4 432 000	
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	431 438 005	43 231 200	19 751 502	454 917 703
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations	39 356	20 968 800	20 600 000	408 156
TOTAL (III)	431 477 361	64 200 000	40 351 502	455 325 859
TOTAL GENERAL (I + II + III)	435 938 393	64 200 000	44 783 502	455 354 891
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières		64 200 000	44 783 502	
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

Echéance des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immos financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE						
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients			110 204	110 204		
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés						
Securité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée					
	Autres impôts					
	Etat - divers		1 290	1 290		
Groupes et associés			665 953	665 953		
Débiteurs divers			303	303		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			777 750	777 750		
Charges constatées d'avance						
TOTAL DES CREANCES			777 750	777 750		
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			199 954 745	199 954 745		
Fournisseurs et comptes rattachés			10 230	10 230		
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		13 720	13 720		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		8 468	8 468		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés						
Autres dettes						
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			199 987 163	199 987 163		

Capital social

Le capital social est composé de 9 411 490 actions de 10 € chacune.

Charges à payer

Intitulé	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	10 230
Dettes fiscales et sociales	8 468
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	18 698

Produits à recevoir

Intitulé	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	8 493
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	1 290
Autres créances	
Disponibilités	
Total	9 783

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TOTAL			

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TOTAL			

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC IMMO FINANCIERE NON CONSO	19 789 424	
VNC IMMO FINANCIER CONSO	1 683 000	
DEGREVEMENTS D'IMPOTS		404
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OP GESTION		2 682
PCEA DES IMMO FIN CONSO		7 701 000
PRODUITS DE CESSIONS D'ELET D'ACTIF		9 135
TOTAL	21 472 424	7 713 221

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Société mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans les comptes d'EDF Renouvelables SA, elle-même consolidée par intégration globale dans les comptes d'EDF SA.

Intégration Fiscale

La société est intégrée fiscalement par EDF SA depuis le 01/01/2012. La convention d'intégration fiscale prévoit que les sociétés comptabilisent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

Liste des filiales et des participations

[illegible]

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (S.B.) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

EDF Renouvelables Technologies

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

EDF Renouvelables Technologies

Coeur Défense - Tour B - 100, Esplanade du Général de Gaulle - 92932 PARIS LA DEFENSE CEDEX

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

EDF Renouvelables Technologies

Coeur Défense - Tour B - 100, Esplanade du Général de Gaulle - 92932 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'associé unique de la société EDF Renouvelables Technologies,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EDF Renouvelables Technologies relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous ont été adressés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 mai 2023

KPMG SA



Catherine PORTA

Associée



COMPTES ANNUELS

EDF Renouvelables Technologies

Société par actions simplifiée unipersonnelle

**100 Esplanade du Général de Gaulle Coeur Défense - Tour B
92932 Paris la Defense Cedex**

SIREN : 444608574

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	454 922 703	454 917 703	5 000	1 725 922
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	454 922 703	454 917 703	5 000	1 725 922
Total Actif Immobilisé (II)	454 922 703	454 917 703	5 000	1 725 922
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	110 204		110 204	110 204
Autres créances	667 546	408 156	259 390	4 317 546
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	777 750	408 156	369 594	4 427 749
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	7 150		7 150	615 269
TOTAL Disponibilités	7 150		7 150	615 269
Charges constatées d'avance				
Total Actif Circulant (III)	784 900	408 156	376 744	5 043 018
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	455 707 603	455 325 859	381 744	6 768 940

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
Capital social ou individuel	dont versé : 94 114 900	94 114 900	94 114 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	52 200 000	52 200 000
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves		52 200 000	52 200 000
Report à nouveau		-308 514 130	-280 552 927
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-37 435 221	-27 961 203
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		29 032	29 032
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-199 605 419	-162 170 198
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			4 432 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			4 432 000
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières	dont emprunts participatifs : divers	199 954 745	164 438 017
TOTAL Dettes financières		199 954 745	164 438 017
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 230	46 934
Dettes fiscales et sociales		22 188	22 188
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL Dettes d'exploitation		32 418	69 122
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		199 987 163	164 507 138
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		381 744	6 768 940

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2022			Exercice 2021
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			1 777	3 669
Total des produits d'exploitation (I)			1 777	3 669
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			69 850	-26 491
Impôts, taxes et versements assimilés			3 388	4 103
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges			1 722	3 966 543
Total des charges d'exploitation (II)			74 960	3 944 155
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-73 182	-3 940 485
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			358 377	231 784
Reprises sur provisions et transferts de charges			44 783 502	25 035 943
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			45 141 879	25 267 727
Dotations financières aux amortissements et provisions			64 200 000	46 450 400
Intérêts et charges assimilées			4 544 715	2 884 915
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			68 744 715	49 335 315
RÉSULTAT FINANCIER			-23 602 836	-24 067 588
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-23 676 018	-28 008 073

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 086	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 710 135	46 871
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	7 713 221	46 871
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	21 472 424	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	21 472 424	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-13 759 203	46 871
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	52 856 878	25 318 267
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	90 292 099	53 279 470
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-37 435 221	-27 961 203

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Fiche d'identité de l'entreprise

Désignation de la société : EDF Renouvelables Technologies

Forme juridique : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 381 744 € et au compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de -37 435 221 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 28/04/2023.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Régulation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

La valeur brute des titres de participations est constituée par le coût d'achat augmenté des frais d'acquisition sur titres. La valeur d'inventaire des titres de participation repose sur une approche multicritère prenant en compte l'actif net des sociétés ainsi que leurs perspectives de développement. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de cette différence. Lorsque cette différence excède la valeur des titres, une provision pour dépréciation des prêts et des comptes courants est alors constituée. Une provision pour risque est éventuellement constituée lorsque la quote-part de situation nette négative de la filiale excède les avances ou créances accordées par la Société.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Charges à payer et produits à recevoir

Par simplification, l'ensemble des charges à payer, y compris les factures non parvenues, est comptabilisé hors taxes.

Continuité d'exploitation

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu pour l'établissement des comptes annuels malgré des capitaux propres négatifs de 199 605 419 € pour un capital social de 94 114 900 €, car la société bénéficie du soutien financier et stratégique de son actionnaire, qui assure le financement du projet au travers de prêts octroyés et/ou compte courant à hauteur de 199 954 745 €.

Faits marquants de l'exercice

EDF Renouvelables Technologies a participé à la recapitalisation de sa filiale EDF ENR PWT pour 43 231 K€ via une augmentation de capital par incorporation de créances liquides et exigibles. Compte tenue de la situation financière d'EDF ENR PWT, cette recapitalisation a été provisionnée à hauteur de 43 231 K€.

Cession filiale EDF STORE & FORECAST à EDF Développement en date du 01/07/2022.

Liquidation filiale NEXCIS en date du 12/01/2021, participation dans société inférieure à 10%. Régularisation opérée sur l'exercice 2022.

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun fait significatif n'est à signaler.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)						
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations			433 163 927		43 231 200	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL (IV)			433 163 927		43 231 200	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			433 163 927		43 231 200	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)						
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	agencements et aménagements des					
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements,					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations				21 472 424	454 922 703	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL (IV)				21 472 424	454 922 703	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				21 472 424	454 922 703	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables				Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)							
TOTAL GENERAL (I + II + III)							
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	29 032			29 032
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	29 032			29 032
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	4 432 000		4 432 000	
TOTAL (II)	4 432 000		4 432 000	
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	431 438 005	43 231 200	19 751 502	454 917 703
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations	39 356	20 968 800	20 600 000	408 156
TOTAL (III)	431 477 361	64 200 000	40 351 502	455 325 859
TOTAL GENERAL (I + II + III)	435 938 393	64 200 000	44 783 502	455 354 891
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières		64 200 000	44 783 502	
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

Echéance des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immos financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE						
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients			110 204	110 204		
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés						
Securité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée					
	Autres impôts					
	Etat - divers		1 290	1 290		
Groupes et associés			665 953	665 953		
Débiteurs divers			303	303		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			777 750	777 750		
Charges constatées d'avance						
TOTAL DES CREANCES			777 750	777 750		
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			199 954 745	199 954 745		
Fournisseurs et comptes rattachés			10 230	10 230		
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		13 720	13 720		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		8 468	8 468		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés						
Autres dettes						
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			199 987 163	199 987 163		

Capital social

Le capital social est composé de 9 411 490 actions de 10 € chacune.

Charges à payer

Intitulé	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	10 230
Dettes fiscales et sociales	8 468
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	18 698

Produits à recevoir

Intitulé	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	8 493
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	1 290
Autres créances	
Disponibilités	
Total	9 783

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TOTAL			

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TOTAL			

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC IMMO FINANCIERE NON CONSO	19 789 424	
VNC IMMO FINANCIER CONSO	1 683 000	
DEGREVEMENTS D'IMPOTS		404
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OP GESTION		2 682
PCEA DES IMMO FIN CONSO		7 701 000
PRODUITS DE CESSIONS D'ELET D'ACTIF		9 135
TOTAL	21 472 424	7 713 221

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Société mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans les comptes d'EDF Renouvelables SA, elle-même consolidée par intégration globale dans les comptes d'EDF SA.

Intégration Fiscale

La société est intégrée fiscalement par EDF SA depuis le 01/01/2012. La convention d'intégration fiscale prévoit que les sociétés comptabilisent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

Liste des filiales et des participations

[illegible]

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (S.B.) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.

EDF RENOUVELABLES TECHNOLOGIES
Société par actions simplifiée au capital de 94.114.900 euros
Siège social : Cœur Défense – Tour B
100, esplanade du Général de Gaulle – 92932 Paris La Défense Cedex
444 608 574 R.C.S. Nanterre
(Ci-après, la « Société »)

**ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT LES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE RELATIVES A L'APPROBATION DES
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-trois,
Le quinze juin,
Au siège social,

La société **EDF Renouvelables**, société anonyme au capital de 226.755.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 379 677 636, dont le siège social est situé à Cœur Défense, 100, esplanade du Général de Gaulle – 92932 Paris La Défense Cedex, représentée par Monsieur **Bruno Fyot**, Associé unique de la société **EDF Renouvelables Technologies**, après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Le rapport de gestion du Président ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Le texte des projets des décisions.

A pris les décisions suivantes portant sur :

1. Rapport de gestion du Président ;
2. Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
3. Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; *Quitus* au Président et au Commissaire aux comptes ;
4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
5. Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
6. Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

La société **KPMG S.A.**, représentée par Madame **Catherine Porta**, Commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations qui y sont traduites.

L'Associé unique, donne en conséquence au Président et au Commissaire aux comptes *quitus* entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, décide d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- Résultat de l'exercice 2022	(37.435.221) euros
- Report à nouveau 2022	(308.514.130) euros
- Report à nouveau 2022 post-affectation	(345.949.351) euros

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique, constate qu'aucune convention de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique, confère tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de l'acte constatant les présentes décisions à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité légale.

* *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique.


Bruno Fyot
15 juin 2023]

L'Associé unique
EDF Renouvelables
Représentée par Bruno Fyot